



Turin, le 6 septembre 2023

Chères Collègues, Chers Collègues,

Une année s'est écoulée depuis la clôture du XXIIIème congrès de Poznan. Il nous appartient maintenant de préparer le XXIVème congrès du CISH prévu à Jérusalem du 26 au 31 juillet 2026.

Seuls les membres du CISH (comités nationaux, organisations internationales affiliées, commissions internes) sont invités à faire parvenir au secrétariat du CISH leurs propositions de thèmes destinés à structurer le programme du Congrès.

Le format des interventions reste inchangé, conformément aux résolutions des Assemblées générales :

- 1. Thèmes majeurs: les séances durent toute une journée et le nombre de communicants ne doit pas dépasser douze personnes.
- 2. Sessions conjointes: elles doivent être proposées par au moins deux organismes membres du CISH. Elles se déroulent sur trois heures et ne doivent pas rassembler plus de six intervenants.
- 3. Thèmes spécialisés: ils réunissent entre six et huit intervenants et durent une demi-journée.

- 4. Tables rondes: la table-ronde consiste en une discussion en séance d'un texte substantiel, soulevant une problématique majeure et rédigé par le responsable de la séance. Le nombre des participants ne doit pas dépasser quatre, organisateur(s) non compris. Les séances durent une demi-journée.

Les propositions doivent donc bien spécifier si elles concernent un thème majeur ou un des autres types de séances.

Il est important que les thématiques proposées soient suffisamment variées et novatrices. Qu'elles mettent, si possible, plusieurs régions du monde en perspective, et que, pour les thèmes majeurs en particulier, elles englobent l'ensemble des périodes chronologiques. Il est demandé de prendre garde à l'équilibre des genres et des générations dans le choix des intervenants pressentis.

Les organisateurs doivent rédiger un texte sous forme d'une courte présentation du thème de la séance (5000 signes sous format Word). Ils remplissent à cet effet le formulaire ci-après avec leurs coordonnées. Il est rappelé que les langues de travail sont exclusivement l'anglais, le français et l'espagnol. Les organisateurs peuvent d'ores et déjà indiquer le nom et la qualité des intervenants envisagés.

Chaque membre du CISH, **par l'intermédiaire de ses responsables**, doit retourner l'ensemble des propositions au secrétariat général cish.secretary.general@gmail.com avant le **28 février 2024**.

Les propositions retenues par le comité seront affichées sur notre site internet : www.cish.org et tous les membres du CISH disposeront d'une courte période pour faire parvenir leurs réactions.

Tenant compte de ces réactions, le bureau chargé de la préparation du programme du Congrès établira la synthèse des propositions. Cette synthèse sera proposée à la discussion et au vote de l'Assemblée générale (Tokyo, 25-27 octobre 2024). Les thèmes majeurs seront, eux, choisis séparément par l'Assemblée générale sur la liste des propositions.

Nous rappelons que le bureau est autorisé à proposer directement auprès des organisateurs des jumelages de panels en cas de thèmes proches. Il appartient aux membres du CISH de tenir informés les organisateurs de l'évolution de la procédure. Ces derniers ont l'obligation de prévenir les personnes dont la proposition a été refusée. À toutes fins utiles, il est conseillé de se reporter au programme du XXIII^e congrès de Poznan.

Après le vote de l'Assemblée générale, les organisateurs retenus auront la responsabilité de former leur séance et de recruter leurs intervenants. Des modalités seront envoyées par le bureau du CISH à la fin de l'année 2024. Le board lancera éventuellement un second appel à contributions afin de solliciter de nouveaux thèmes ou de compléter certaines sessions.

En vous souhaitant une bonne réception et en vous remerciant de votre concours, je vous prie de croire à l'assurance de notre considération collégiale et dévouée,

Edoardo Tortarolo